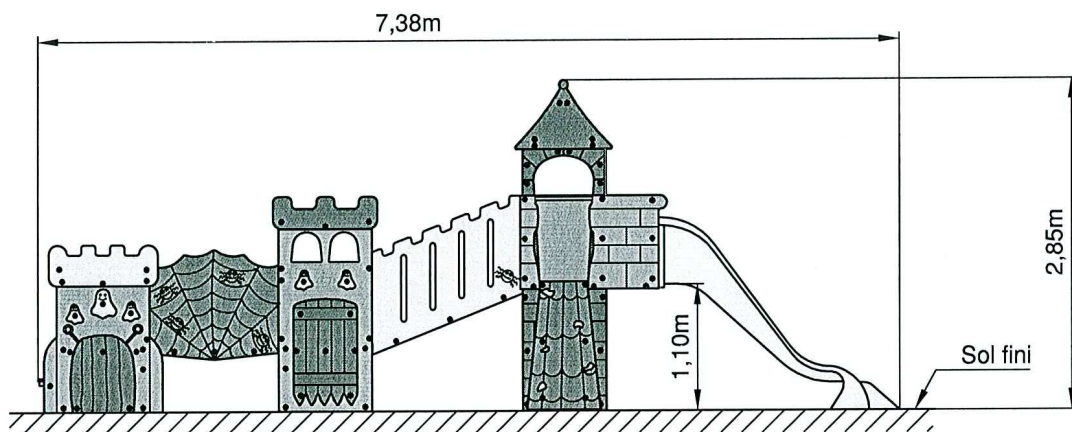
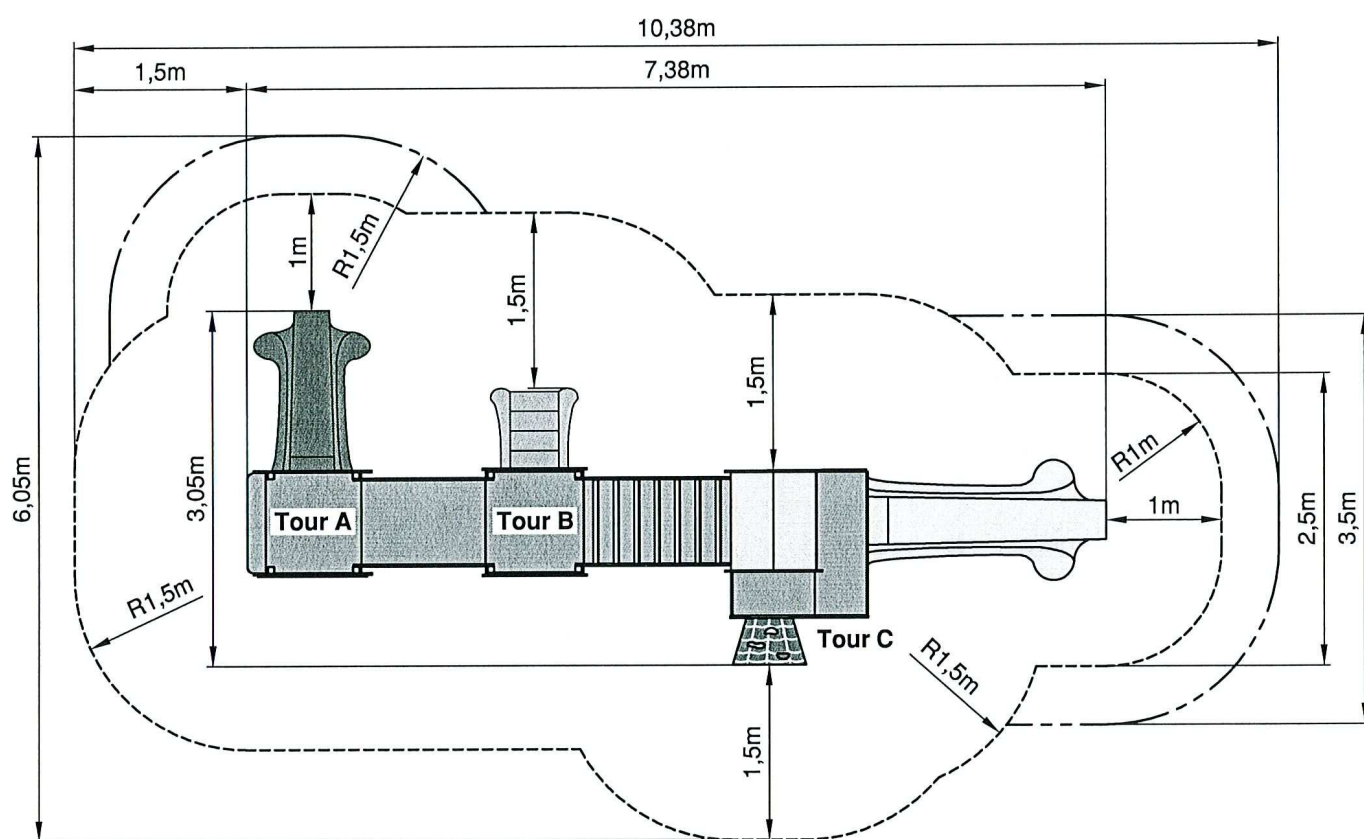




Position du jeu par rapport à l'espace minimal libre et à la surface d'impact.



— Espace minimal libre
Hauteur: 3,10m
- - - Surface d'impact
Hauteur de chute: 1,10m

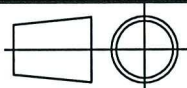
Toutes les cotes des espaces sont des cotes minimales.

sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 28/04/06



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par :

[Signature]

Modifications

02

01

00

Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

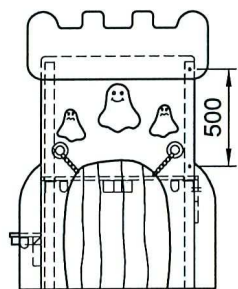
Encombrement

Réf. Sport France

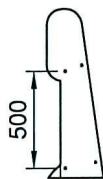
1265P SB/CH

Client

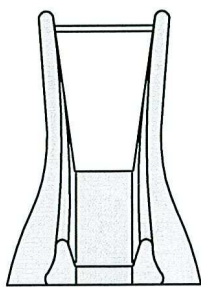
Page 1/11



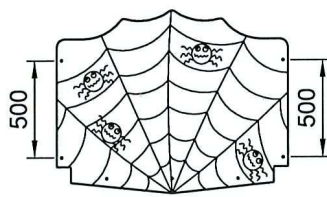
1



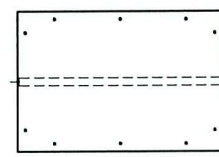
2



3



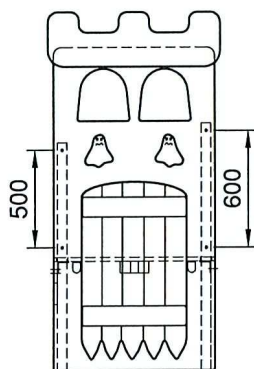
4



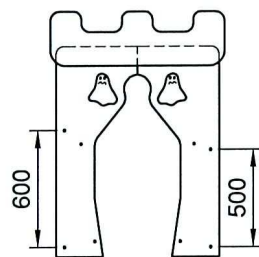
5



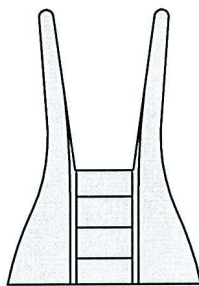
6



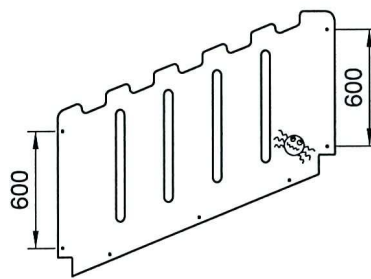
7



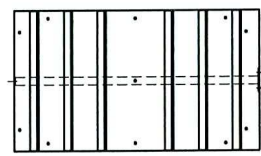
8



9



10



11



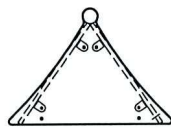
12



13



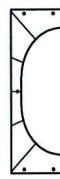
14



15



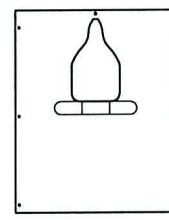
16



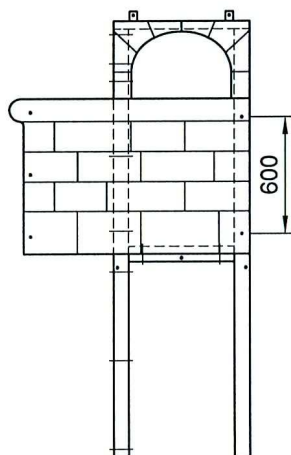
17



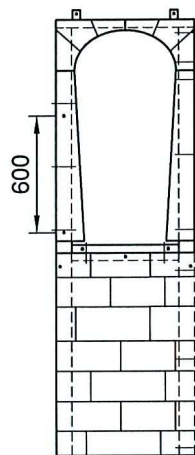
18



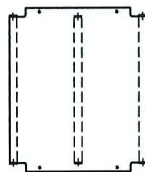
19



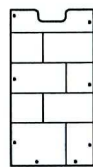
20



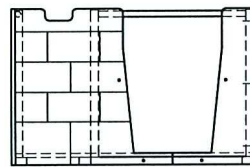
21



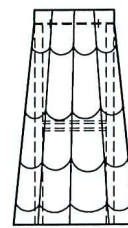
22



23



24



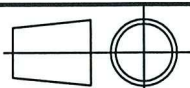
25

sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 28/04/06



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par :

M. Rothe

Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Nomenclature

Modifications

02

01

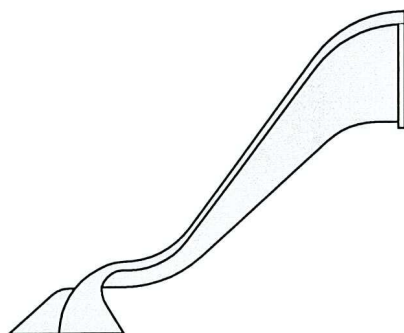
00

Réf. Sport France

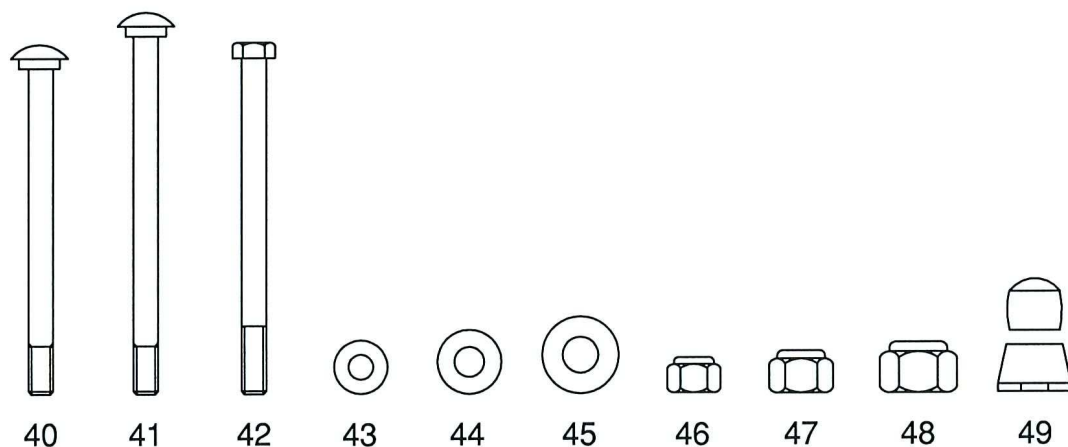
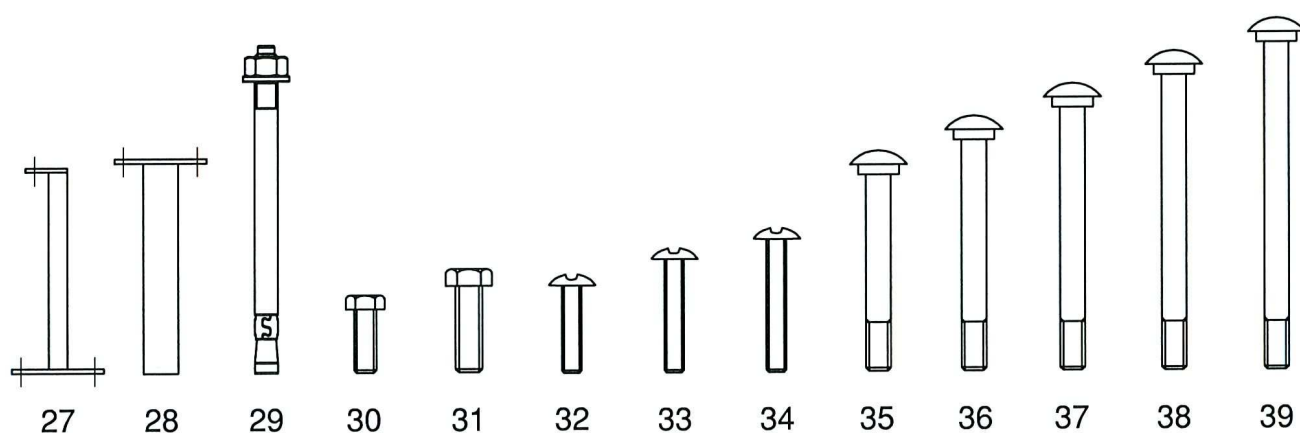
1265P SB/CH

Client

Page 2/11



26

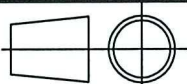


sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 28/04/06



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *MR*

Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Nomenclature

Modifications

02

01

00

Réf. Sport France

1265P SB/CH

Client

Page 3/11

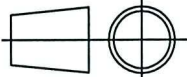
46	Ecrou frein M8	133	133		
45	Rondelle M12	60			
44	Rondelle M10	6			
43	Rondelle M8	133	133		
42	Vis H M8/120	4	4		
41	Vis TRCC M8/130	1	1		
40	Vis TRCC M8/120	4	4		
39	Vis TRCC M8/110	30	30		
38	Vis TRCC M8/100	4	4		
37	Vis TRCC M8/90	6	6		
36	Vis TRCC M8/80	6	6		
35	Vis TRCC M8/70	11	11		
34	Vis poêlier M8/60	2	2		
33	Vis poêlier M8/50	13	13		
32	Vis poêlier M8/40	48	48		
31	Vis H M12/40	60			
30	Vis H M10/30	6			
29	Cheville HSA-K M10/140 (type CH)		20		
28	Pied de scellement du jeu (type SB)	20			
27	Pied de scellement glissières/escalier (type SB)	6			
26	Glissière tour C ht. 1,10m	1	1		
25	Mur d'escalade prémonté tour C	1	1		
24	Balcon prémonté tour C	1	1		
23	Rambarde du balcon	1	1		
22	Plancher prémonté tour C	1	1		
21	Façade droite prémontée tour C	1	1		
20	Façade gauche prémontée tour C	1	1		
19	Habillage bas tour C	1	1		
18	Côtés tour C	2	2		
17	Habillage haut tour C	1	1		
16	Equerre toit / tour C	1	1		
15	Toit prémonté tour C	1	1		
14	Equerre plancher passerelle inclinée / tour C	2	2		
13	Equerre tour B / plancher passerelle inclinée	2	2		
12	Latte	1	1		
11	Plancher prémonté passerelle inclinée	1	1		
10	Rambarde passerelle inclinée (1g. + 1 d.)	2	2		
9	Escalier tour B ht. 0,58m	1	1		
8	Façade prémontée tour B côté escalier	1	1		
7	Tour B prémontée	1	1		
6	Equerre d'assemblage en alu	22	22		
5	Plancher prémonté passerelle droite	1	1		
4	Rambarde passerelle droite (1 g. + 1 d.)	2	2		
3	Glissière tour A ht. 0,58m	1	1		
2	Joue glissière tour A	1	1		
1	Tour A prémontée	1	1		
Repère	Désignation	Nombre Config SB	Nombre Config CH		



Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 28/04/06



Dessiné par : M. ROTHE

Vérfifié par :

M. Rothe

Modifications

02

01

00

Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Nomenclature

Réf. Sport France

1265P SB/CH

Client

Page 4/11

49	Cache-écrou	140	156		
48	Ecrou frein M12	60			
47	Ecrou frein M10	6			
Repère	Désignation	Nombre Config SB	Nombre Config CH		



Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 28/04/06



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par :

Modifications

02

01

00

Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Nomenclature

Réf. Sport France

1265P SB/CH

Client

Page 5/11

Notice de montage :

Outils nécessaire : clé de 13, marteau, tournevis.

1 - Fixer le plancher prémonté (5) de la passerelle droite sur les tours A et B au niveau de la traverse (voir détail 1 correspondant à deux montages identiques), par l'intermédiaire de vis poêliers M8/50 (33), du corps des cache-écrous (49), des rondelles M8 (43) et des écrous frein M8 (46).

La passerelle est ensuite solidarisée aux tours A et B par des équerres d'assemblage (6), à l'aide de vis poêliers M8/40 (32) et M8/50 (33) suivant détail 2 (correspondant à quatre montages identiques).

2 - Assembler les rambardes gauche et droite (4) avec les côtés de la passerelle par des équerres (6) et vis poêliers M8/40 (32).

3 - Fixer les extrémités de la rambarde sur les montants des tours, opposés à la glissière et à l'escalier avec des vis TRCC M8/110 (39) et M8/130 (41).

4 - Procéder de même pour l'autre rambarde sur le montant de la tour A avec la joue (2) de la glissière et le montant de la tour B avec la façade prémontée (8) de l'escalier.

5 - Fixer la glissière (3) sur la tour A par l'intermédiaire de deux vis poêliers M8/50 (33) au niveau de la traverse du plancher, et des vis poêliers M8/40 (32) pour la partie supérieure de la glissière. Utiliser pour le montage par vis poêliers des rondelles M8 (43), des écrous frein M8 (46) sans oublier de mettre des cache-écrous (49).

6 - Fixer l'escalier (9) sur la tour B de façon identique à la glissière.

7 - Relier la façade gauche (20) et droite (21) de la tour C par l'intermédiaire du plancher prémonté (22) à l'aide des vis TRCC M8/120 (40). Utiliser des vis TRCC M8/70 (35) au niveau des pattes des traverses du plancher pour la façade gauche (20). Procéder avec des vis TRCC M8/80 (36) pour la façade droite (21).

8 - Monter les panneaux d'habillage (17 et 19) et côtés (18) sur les montants des façades avec des vis TRCC M8/70 (35) et M8/110 (39) sans oublier les cache-écrous (49).

9 - Assembler le toit prémonté (15) sur les pattes de la tour C avec des vis poêliers M8/40 (32) et par l'intermédiaire de l'équerre (16) suivant détail 7.

10 - Fixer le plancher prémonté (11) de la passerelle inclinée sur la tour B au niveau de la traverse suivant détail 3, par l'intermédiaire d'une vis poêlier M8/50 (33), du corps de cache-écrou (49), de la rondelle M8 (43) et de l'écrou frein M8 (46).

La fixation au niveau de la traverse de la tour C s'effectue par vis TRCC M8/70 (35) suivant détail 6.

La passerelle est ensuite solidarisée à la tour A par des équerres (13), à l'aide de vis poêliers M8/40 (32) et M8/50 (33) suivant détail 4. Monter l'autre extrémité du plancher de la passerelle inclinée sur la traverse de la tour C avec les équerres (14), des vis poêliers M8/40 (32) et TRCC M8/70 (35) suivant détail 5.

11 - Assembler les rambardes gauche et droite (10) avec les côtés de la passerelle par des équerres (6), des vis poêliers M8/40 (32) et M8/60 (34) pour les extrémités de la latte (12) du plancher.

12 - Fixer les extrémités des rambardes (10) et la façade prémontée (8) de l'escalier sur les montants de la tour B avec des vis TRCC M8/110 (39).

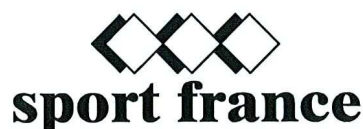
13 - Finir la fixation des rambardes sur la tour C d'un côté avec le montant de la façade gauche (20) par des vis TRCC M8/100 (38), et de l'autre côté avec le montant de la façade droite (21), en utilisant des vis TRCC M8/90 (37) sans oublier les corps de cache-écrous (49).

14 - Assembler le balcon prémonté (24) à hauteur des traverses de la tour C par quatre vis H M8/120 (42) en mettant deux corps de cache-écrous par vis. Monter le panneau (23) fermant le balcon à l'aide de vis TRCC M8/70 (35), M8/90 (37) et M8/110 (39). Terminer le montage du balcon avec le panneau de la façade gauche (20) par trois vis TRCC M8/80 (36).

15 - Mettre en place le mur d'escalade prémonté (25) sur le balcon en le fixant avec des vis TRCC M8/90 (37).

16 - Fixer la glissière (26) sur le balcon par l'intermédiaire de deux vis TRCC M8/100 (38) au niveau de la traverse du plancher, et des vis poêliers M8/40 (32) pour la partie supérieure de la glissière.

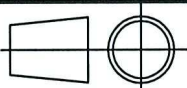
17 - Resserrer l'ensemble du montage sans oublier de mettre le capuchon des cache-écrous (49).



Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 28/04/06



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par :

Modifications

02

01

00

Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

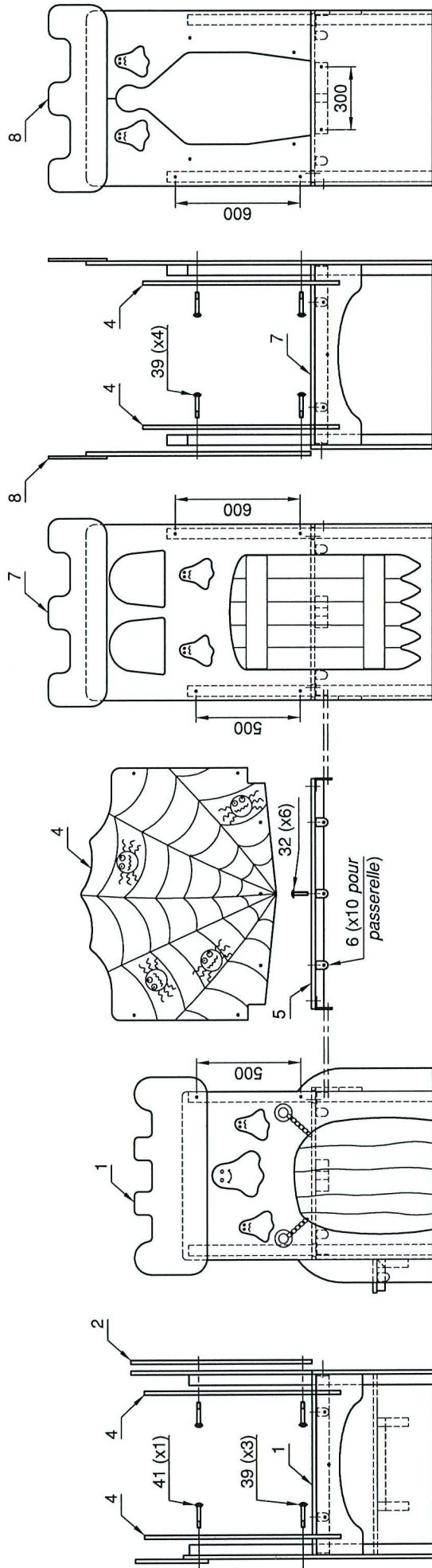
Montage du jeu

Réf. Sport France

1265P SB/CH

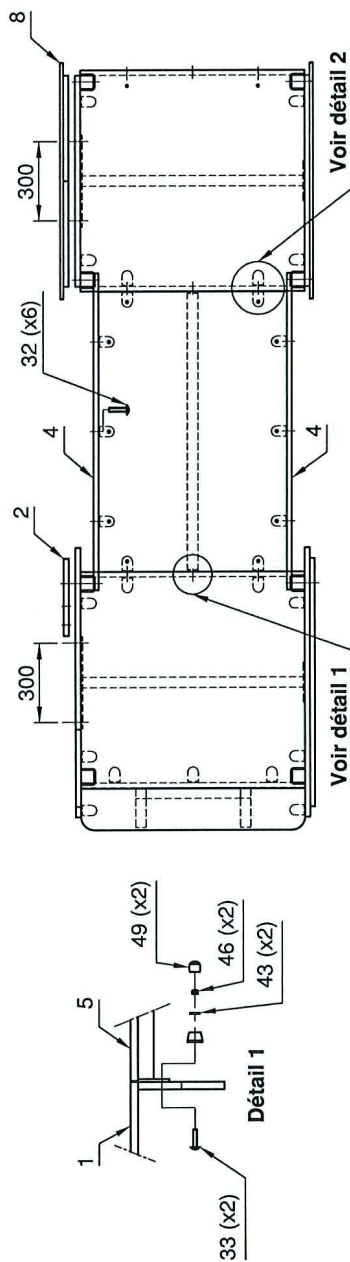
Client

Page 6/11

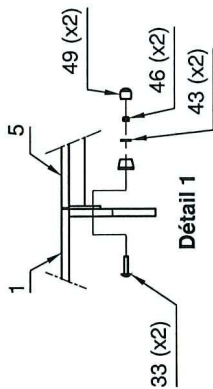


Tour A

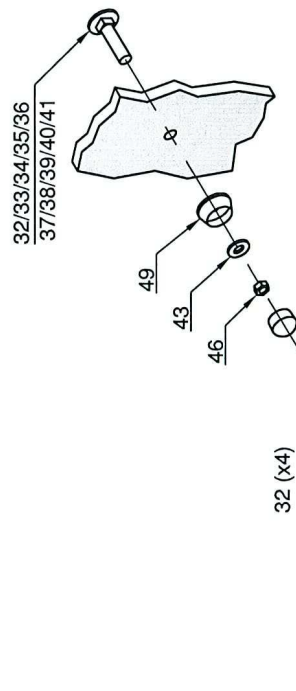
Tour B



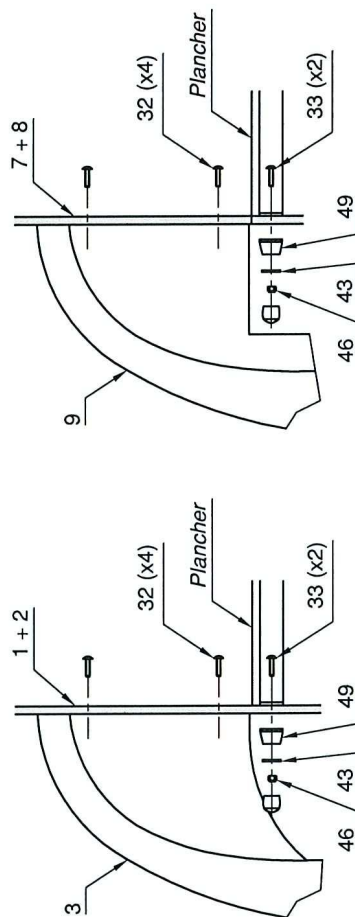
Passerelle droite



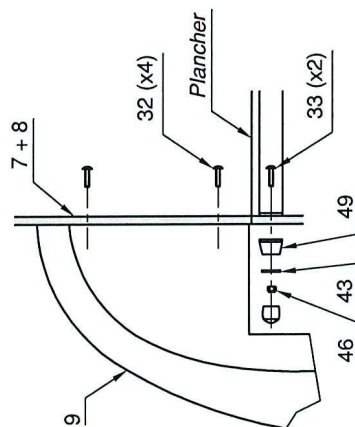
Détail 1



Détail 2



Assemblage de la glissière
ht. 0,58m sur la tour A.



Assemblage de l'escalier
ht. 0,58m sur la tour B.

Montage identique pour
toutes les vis, sauf
indications contraires.

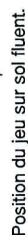
sport france
Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : 1/20
Date : 28/04/06
Dessiné par : M. ROTHE
Vérifié par : **CHOCOTTES**
Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Modifications	02	01	00
Ref. Sport France			
1265P SB/CH			
Client			
Page 7/11			

Montage tour A - passerelle droite - tour B

Le niveau zéro est ajusté à la partie inférieure du jeu.



770 x 400 x 500

Hauteur de chute: 1,10m

Épaisseur minimale de la couche : 500mm.

Toutes les cotes des espaces sont des cotes minimales.



7 - Effectuer enfin la pose et finition du sol de réception.

 **sport france**
Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : 1/50	Dessiné par : M. ROTHE
Date : 28/04/06	Véifié par : <i>MRB</i>



Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Implantation des massifs béton sur sol fluent

Modifications	
02	
01	
00	
Réf. Sport France 1265P SB	
Client	Page 9/11

7,38m

La fixation par chevilles HSA est réservée aux sols durs (béton, enrobé...).

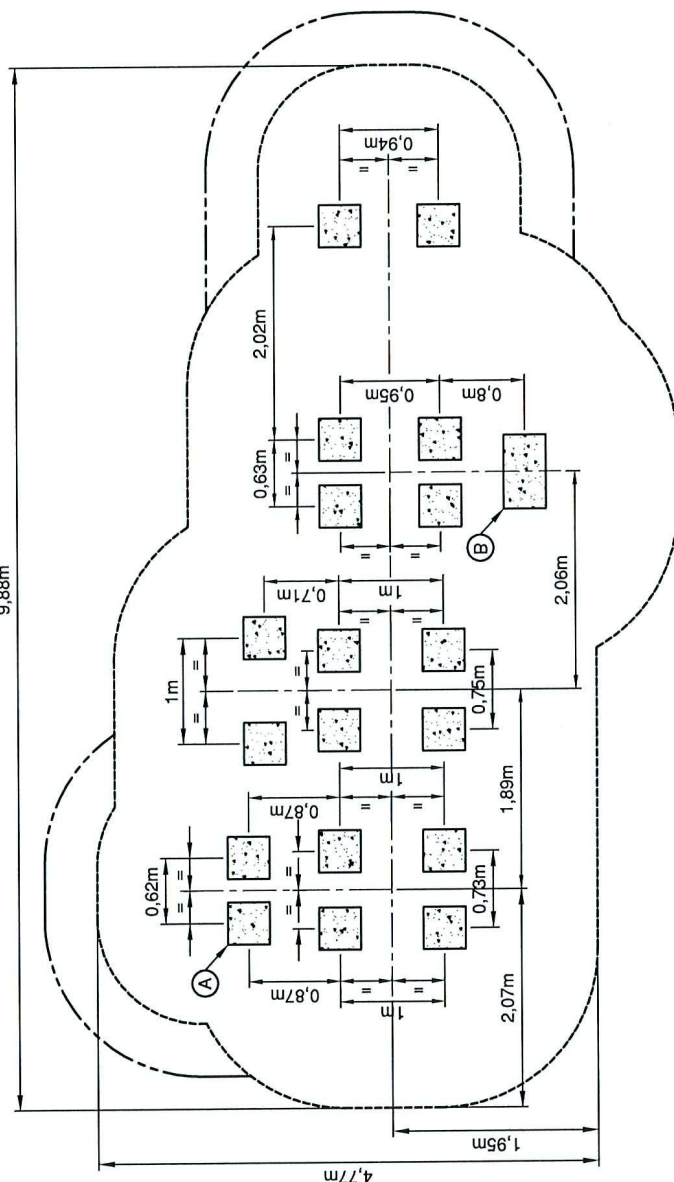
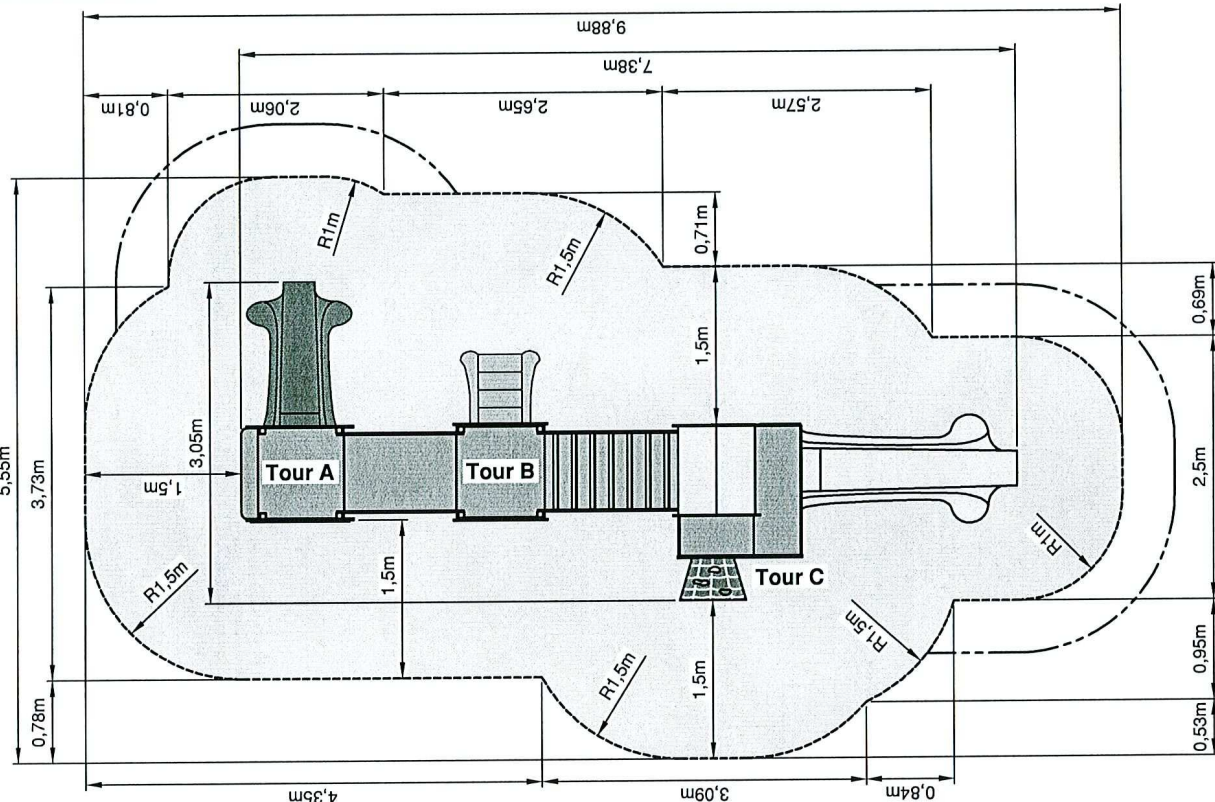
Sur les sols en grave ciment ou en enrobé, des massifs béton sont à prévoir pour fixer le jeu.

Niveau zéro - sol coulé
ou dalles souples.

Massifs seulement s'il n'y a pas de dalle béton.

Position des massifs béton.

Surface sol coulé= 39,5 m².



	Massifs béton dosés à 250 kg.	-----	Espace minimal libre Hauteur: 3,10m
	= 400 x 400 x 500	-----	Surface d'impact Hauteur de chute: 1,10m

Toutes les cotes des espaces sont des cotes minimales.



Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle: 1/50		Dessiné par : M. ROTHE
Date : 28/04/06		Vérifié par : <i>ma</i>

Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Implantation des massifs et du jeu sur sol coulé

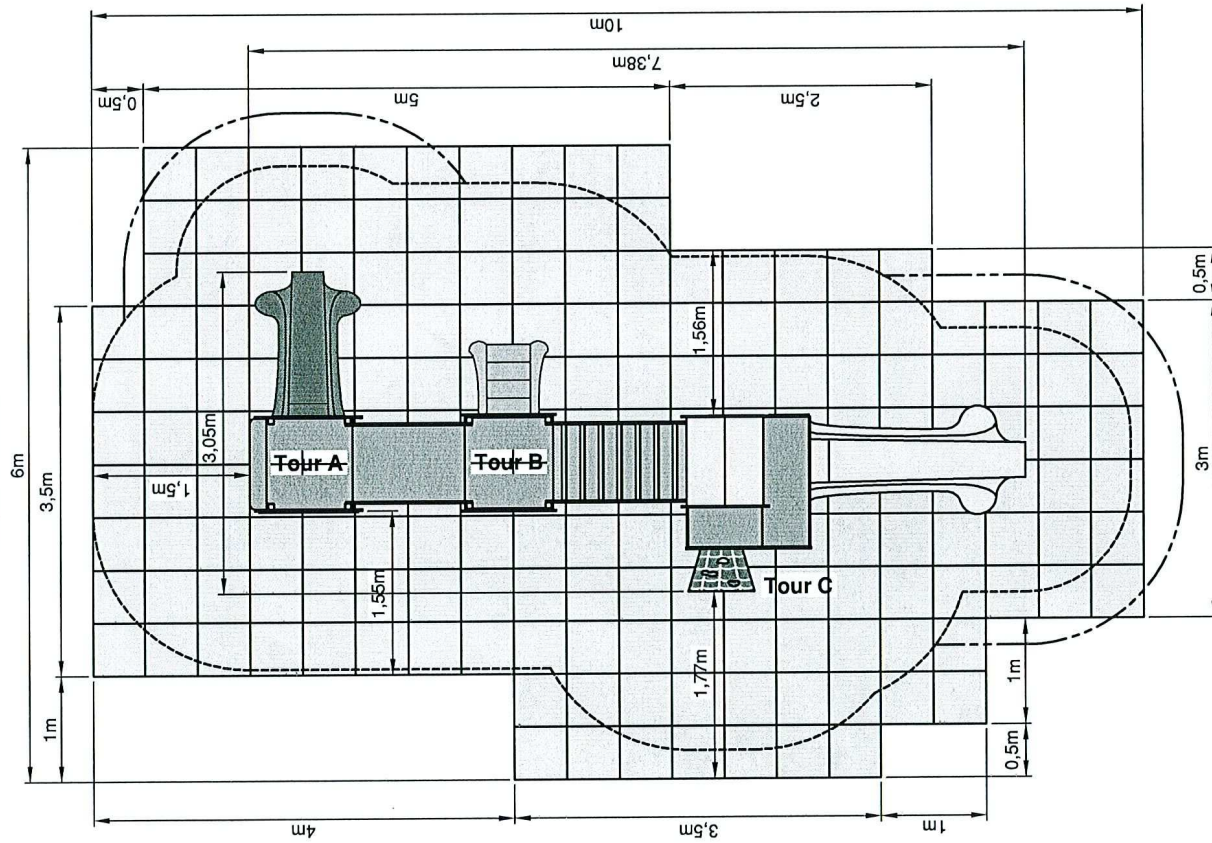
Modifications	
02	
01	
00	

Réf. Sport France

1265P CH

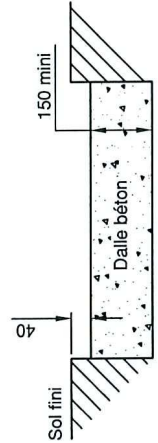
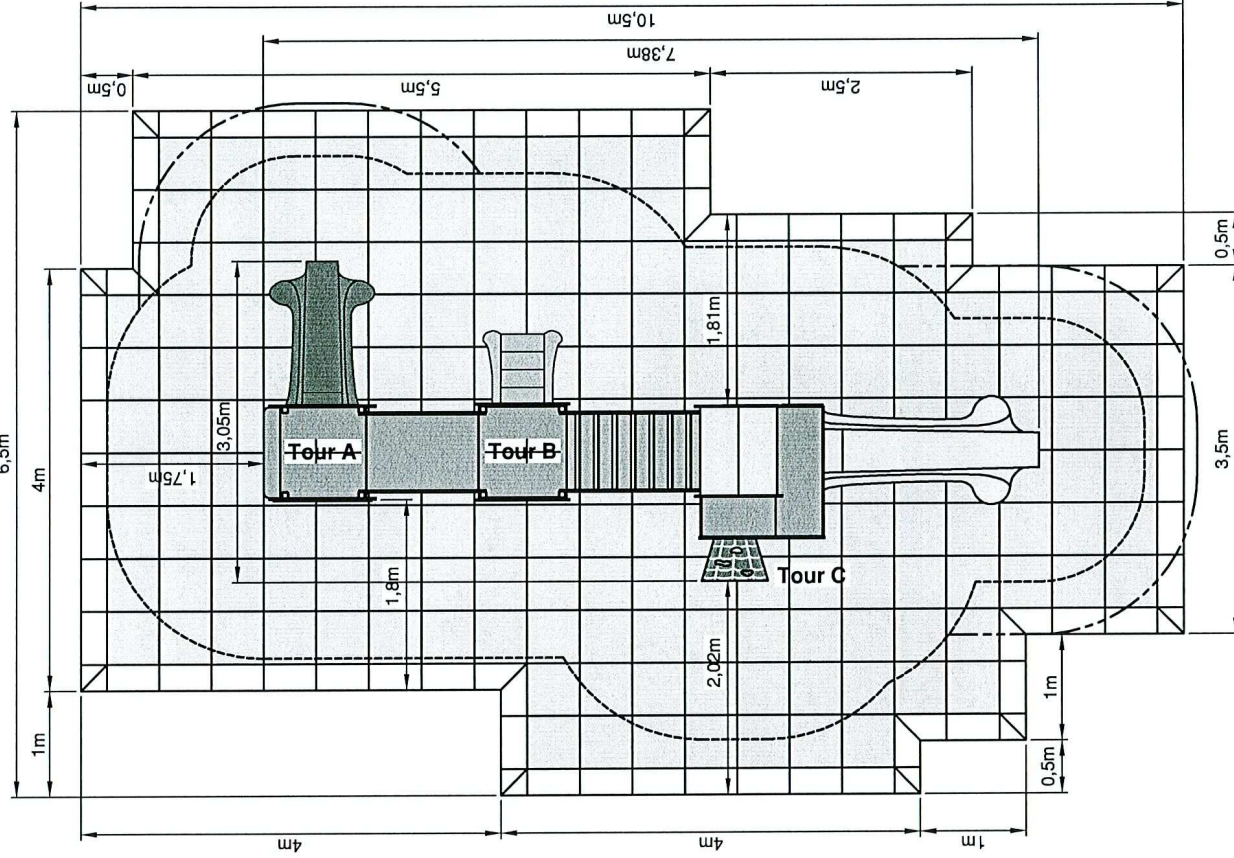
Client	Page 9/11
--------	-----------

Position du jeu sur dalles
souples en décaissé.



Position du jeu sur dalles
souples en pose directe.

- 188 dalles.
- 64 bordures de finition
chanfreinées.
- 10 pièces d'angle.



Important : la hauteur du décaissé correspond à
l'épaisseur des dalles Sport France.



sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : 1/50

Date : 28/04/06

Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *[Signature]*



Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Implantation du jeu sur dalles souples

Modifications

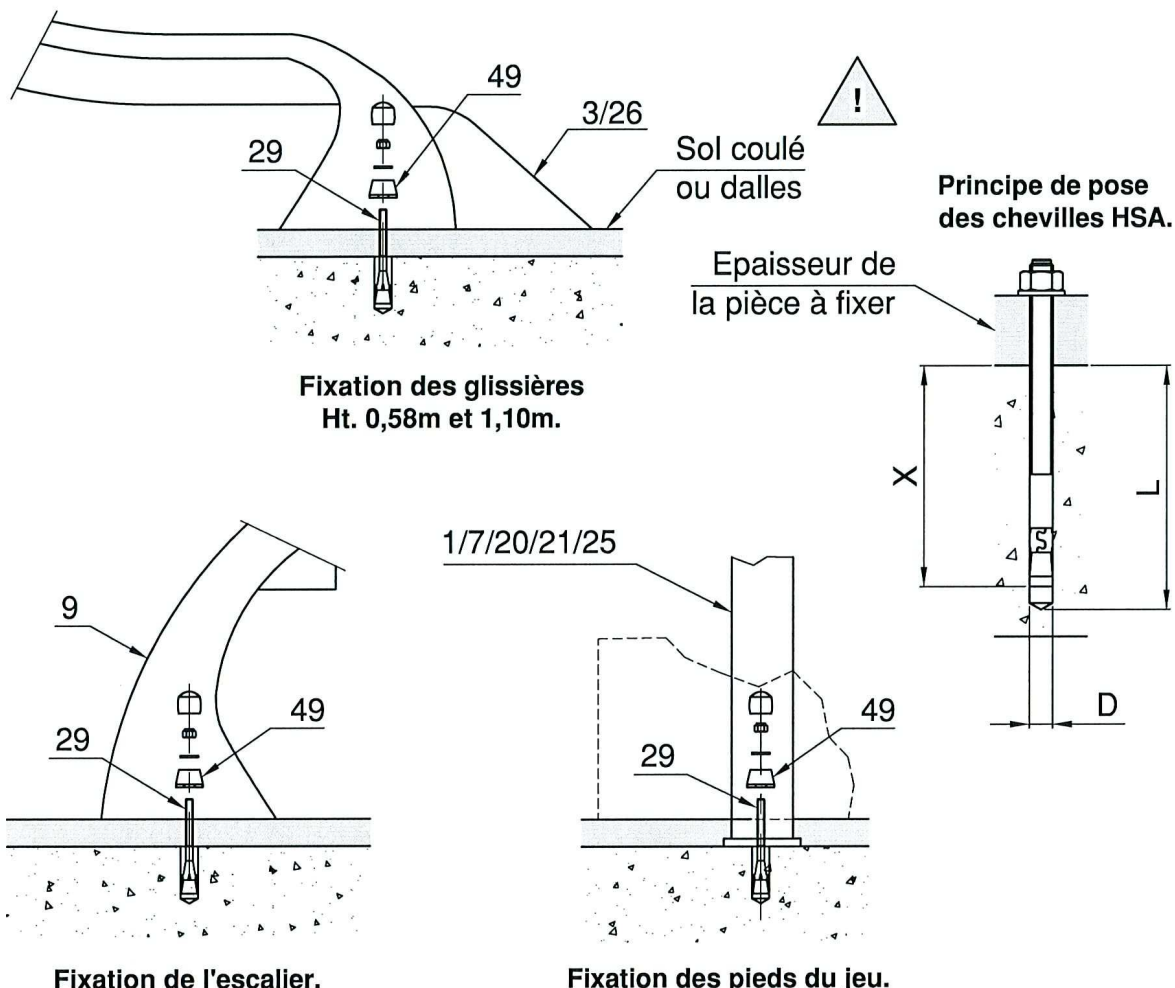
02	
01	
00	

Ref. Sport France

1265P CH

Client

Page 9b/11



Important :

Le jeu est surélevé de 40mm, cette valeur correspond à l'épaisseur des dalles Sport France. Dans le cas d'une pose avec sol coulé, il faut prévoir la même épaisseur au départ de l'escalier, à l'arrivée des glissières, ainsi qu'à la base du jeu. Ceci afin de rattraper la différence de hauteur entre notre fabrication et l'épaisseur du sol coulé équivalent à une même H.I.C.

Notice de montage :

Outils nécessaires : clé de 17, marteau, et perceuse avec foret Ø10.

1 - La mise en place du jeu s'effectuera sur un terrain plan et horizontal.

2 - Positionner le jeu sur les massifs en suivant les indications du plan de scellement de la page précédente, et en s'assurant au préalable que l'espace minimal libre autour du jeu est respecté.

3 - Pour la pose au travers des platines de scellement des tours A-B-C et du mur d'escalade (25), percer au Ø D= 10mm sur une profondeur L= 130mm de sorte que les chevilles HSA M10 (29) aient une profondeur d'implantation X= 115mm.

Percer au Ø D= 10mm sur une profondeur L= 90mm pour les chevilles HSA M10, assurant la fixation de l'extrémité des glissières (3/26) et de l'escalier (9), sur une profondeur d'implantation X= 75mm.

4 - Fixer le jeu avec les rondelles M10 et les écrous frein M10, sans oublier de mettre les cache-écrous et leurs capuchons (49).

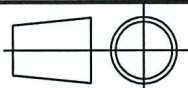
5 - Effectuer enfin la pose et finition du sol de réception.

sport france

Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 28/04/06



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par : *[Signature]*

Modifications

02

01

00

Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Scellement du jeu avec chevilles

Réf. Sport France

1265P CH

Client

Page 9t/11

Nom du jeu : Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"
Identification : 1265P
Nom du fournisseur : SPORT FRANCE
Adresse du fournisseur : Lieu dit "Les Murets" - 60820 BORAN SUR OISE
Téléphone : 03 44 21 90 40
Télécopie : 03 44 21 28 45

Tranche d'age : 2 à 8 ans
Zone d'implantation conseillée : Terrain plan
Zone d'implantation déconseillée : Terrain en pente
Espace Minimal d'implantation : Voir plan
Nature de la surface d'impact : Voir plan suivant le type d'implantation
Nature des fondations : Suivant le type de sol :

- Massifs béton dosé à 250 kg enfouis de 50 cm
Utilisables sur sol fluant
Temps de séchage nécessaire : 1 semaine
- Chevilles à frapper
Utilisables sur dalle en béton ou massifs (enrobé...)

Masse de la partie la plus lourde : xx Kg

Après le montage, procéder à la vérification des assemblages (serrages des boulons) et des scellements.

Effectuer un contrôle visuel de routine avant la mise en service du jeu.

Toutes les pièces de rechange sont disponibles chez le fabricant.

Le jeu est conforme aux normes EN 1176-1 : 1998 (généralités sur les équipements d'aires de jeu), et normes EN 1176-3 : 1998 (exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux toboggans).



Lieu dit "Les Murets"
 60820 BORAN S/OISE
 Tél. 03 44 21 90 40
 Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 28/04/06



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par :

[Signature]

Modifications

02

01

00

Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Notice du fabricant

Réf. Sport France

1265P SB/CH

Client

Page 10/11

CONTROLE ET MAINTENANCE

(d'après les normes EN 1176-1 : 1998 et EN 1176-7 : 1997)

La fréquence des contrôles augmente en fonction de :

- utilisation intensive.
- vandalisme.
- pollution ou air marin
- âge du jeu

Outils à utiliser : clé de 13, clé de 17, clé de 19.

1. Inspection visuelle de routine

L'inspection visuelle de routine a pour but d'identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Exemples : propreté, état de la surface, fondations apparentes, arêtes vives, pièces manquantes, usure excessive des pièces mobiles, intégrité de la structure, ...

Entretenir les espaces libres.

Remettre le sol fluant (sable, gravier, écorces ou copeaux) au niveau zéro.

Fréquence du contrôle : - 1 fois par jour si le jeu est soumis à un usage intensif ou s'il est l'objet de vandalisme

- 1 fois par semaine dans les autres cas

2. Inspection fonctionnelle

L'inspection fonctionnelle est un contrôle plus approfondi qui a pour but de vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement, et en particulier de déceler les éventuels signes d'usure. Pendant cette inspection, il convient de vérifier le serrage des boulons. Vérifier aussi l'accès libre aux orifices de drainage s'ils existent.

Il convient de porter une attention particulière aux éléments scellés de manière définitive.

Vérifier la stabilité du jeu en le secouant.

Fréquence du contrôle : - 1 fois par mois si le jeu est soumis à un usage intensif ou s'il est l'objet de vandalisme

- 1 fois tous les trois mois dans les autres cas

Une inspection fonctionnelle sera réalisée 2 semaines après la pose du jeu. Resserrer toutes les fixations durant le contrôle.

3. Inspection annuelle principale

L'inspection annuelle principale est effectuée pour constater le niveau de sûreté globale de l'équipement, des fondations et du sol amortissant (effet des intempéries, pourrissement ou corrosion) et les éventuelles variations du niveau de sûreté des équipements qui ont fait l'objet de réparations, ou des éléments qui ont été ajoutés ou remplacés. Si possible, déterrer les moyens de scellement (massifs béton ou socles) pour vérifier leur état.

Fréquence du contrôle : minimum 1 fois par an

Interdire l'accès au jeu pendant les inspections fonctionnelles et annuelles, par exemple en entourant la zone de ruban ou de barrières.

Si, lors d'un contrôle, on constate l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité de l'enfant, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation du jeu.

4. Nettoyage

Nettoyer le jeu 2 fois par an pour les maternelles, 2 à 4 fois par an pour les HLM à l'aide de détergents non nocifs (ex : eau savonneuse) avec de l'eau sous pression à une température de 15 à 30°.



Lieu dit "Les Murets"
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 28/04/06



Dessiné par : M. ROTHE

Vérifié par :

Math

Modifications

02

01

00

Ludicolor "LE CHATEAU DES CHOCOTTES"

Contrôle et maintenance

Réf. Sport France

1265P SB/CH

Client

Page 11/11